

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

-----  
-----  
-----



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité \* Travail \* Progrès  
-----

Décret n° 2001-438 du 21 Août 2001  
déclarant close la session ordinaire du Conseil National de Transition

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'Acte Fondamental ;

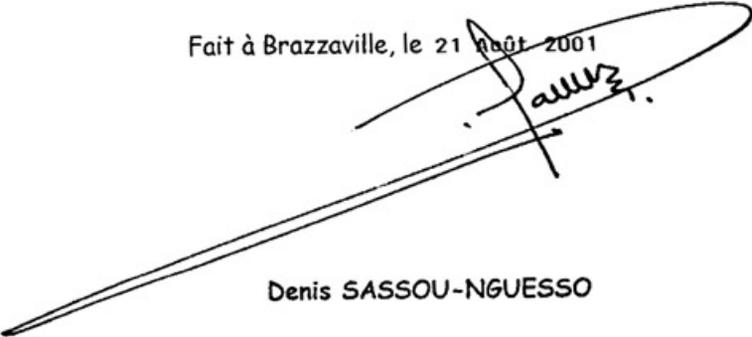
Vu le décret n° 2001-339 du 27 Juin 2001 portant convocation du Conseil National de Transition en session ordinaire ;

Vu, ensemble, les décrets n°99-1 du 12 janvier 1999 et n°2001-219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE :

~~Article~~ unique. - Est déclarée close, le dimanche 2 septembre 2001, la session ordinaire du Conseil National de Transition ouverte le lundi 2 juillet 2001.

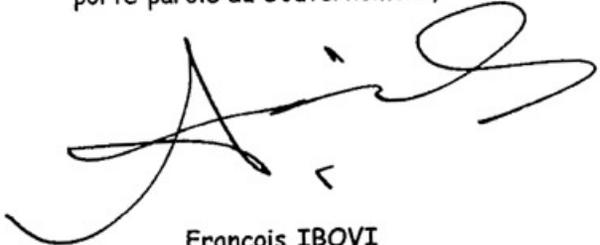
Fait à Brazzaville, le 21 Août 2001



Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication,  
chargé des relations avec le Parlement,  
porte-parole du Gouvernement,



François IBOVI